

**POUR VOUS,  
le DÉPARTEMENT agit !**

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

## POINT PRESSE AU COLLÈGE PASTEUR À SAINT RÉMY

Vendredi 28 août 2020



## LE COLLÈGE LOUIS-PASTEUR À SAINT-REMY



### TRAVAUX

Création d'un ascenseur dans le bâtiment demi-pension et réfection du préau

Cout opération **400 000 € TTC**

### TRAVAUX D'AMÉLIORATION THERMIQUE DU BÂTIMENT

Dates prévisionnelles du chantier : **septembre 2020 - septembre 2021**

Coût des travaux : **2,15 M€ TTC**

Financement : **100% Département**



### EFFECTIF

Principal **Gilles Bonnefoy**

**650 élèves**

**14 agents départementaux**

**1 classe ULIS** (Unité locale spécialisée pour l'inclusion scolaire)



### ÉQUIPEMENT

**Collège équipé de tablettes**

**en mode collectif** depuis la rentrée de septembre 2019

## MESURES SANITAIRES



### 5 masques en tissu par collégien

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a annoncé le jeudi 20 août 2020 que le port du masque sera obligatoire en toute situation dans les collèges. Conscient que ce poste de dépenses supplémentaires pourrait impacter le pouvoir d'achat des foyers, André Accary, président du Département, a décidé que l'ensemble des collégiens de Saône-et-Loire sera équipé par le Département de Saône-et-Loire.

**Chaque collégien recevra ainsi 5 masques en tissu dès la rentrée.**

Cela représente au total une commande de 130 000 masques effectuée auprès de l'entreprise Dim d'Autun. Même si cela n'est pas de sa responsabilité directe, le Département souhaite répondre au mieux aux besoins des familles et des collégiens, les collèges relevant de la compétence des Départements.



## une gourde achetée = 1 arbre planté

Dans le cadre de son plan environnement voté en juin dernier, le Département a lancé un partenariat "une gourde achetée = un arbre planté" avec une entreprise de Saône-et-Loire, l'Entreprise Arbol dirigée par Vincent Marlien à Prissé.

Avec le dispositif **une gourde achetée = un arbre planté**, autant d'arbres seront plantés en Saône-et-Loire. C'est une initiative qui s'inscrit dans la volonté de planter 600 000 arbres d'ici à 2030 dans le département et d'encourager le zéro déchet.



signalétique au sol dans les collèges

# LA RENTRÉE DANS LES COLLÈGES

**51** collèges publics  
**10** collèges privés élèves  
**558** agents départementaux des collèges  
**6** apprentis cuisiniers  
**24 193** élèves (21 032 en public + 3 161 en privé)  
**687** élèves en SEGPA collèges publics

Création de **3** classes en unité localisée pour l'insertion scolaire (collèges de Lugny, Montcenis et Saint-Martin-en-Bresse) soit **26 classes ULIS** dans le Département.

**DEPUIS 2015, 84M€  
D'INVESTISSEMENTS**  
ENGAGÉS PAR LE DÉPARTEMENT POUR  
MODERNISER ET RÉNOVER LES COLLÈGES

**EN 2020 24M€**  
d'investissements dans les collèges

**DEPUIS 2016, 3 M€ POUR  
LA SÉCURISATION DES COLLÈGES  
PHASE 3 EN COURS 2020/2021**

Au regard du succès l'an passé, la **cérémonie en l'honneur des mentions Très bien** sera réitérée en novembre.

# COLLÈGES EN CHIFFRES

**2<sup>E</sup> ANNÉE D'EXERCICE POUR LE MANDAT D'ÉLU AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES**

**41** collèges inscrits sur la plateforme Agrilocal  
**2** millions de repas/an  
**450 000 €** d'achat de matériels de cuisine

**41** collèges inscrits sur la plateforme Agrilocal  
**2** millions de repas/an  
**450 000 €** d'achat de matériels de cuisine

**9 200 tablettes numériques dans 52 collèges**

**2 375 nouvelles tablettes** pour cette rentrée 2020

**5 nouveaux collèges équipés** : à Châtenoy-le-Royal, Camille-Chevalier à Chalon-sur-Saône, Digoin, Bréart à Mâcon et Sanvignes-les-Mines

**1,5 MILLION D'EUROS** engagés par an

Avec le renouvellement annuel des tablettes, ce sont **2 270 TABLETTES ACHETÉES EN 2020**

**100% DE COLLÈGES PUBLICS** équipés à la rentrée de septembre 2020

# LE DÉPARTEMENT AGIT POUR MODERNISER ET RÉNOVER LES COLLÈGES

Le Département poursuit son engagement pour offrir aux collégiens et aux équipes pédagogiques des collèges modernes, fonctionnels et économes en énergie.

En 2020, 24 M€ seront investis dans les collèges.

## LE POINT SUR LES TRAVAUX ET LES INVESTISSEMENTS ENGAGÉS

### Pays de l'Autunois-Morvan

#### Collège Gabriel Bouthière à Etang-sur-Aroux

Réfection de la chaufferie

60 000 €

Changement des fenêtres et portes extérieures

200 000 €

#### Collège Le Vallon à Autun

Réfection réseau chauffage, sanitaires, infirmerie RDC Bât B

930 000 €

#### Collège La Châtaigneraie à Autun

Changement des fenêtres et portes extérieures

700 000 €

### PAYS DU CHAROLAIS-BRIONNAIS

#### COLLÈGE LES BRUYÈRES À LA CLAYETTE

TRAITEMENT DU RADON

95 000 €

RÉFECTION DES TOITURES, DES TERRASSES ET DE LA CHAUFFERIE

1 M€

#### COLLÈGE GUILLAUME DES AUTELS À CHAROLLES

CHANGEMENT DES FENÊTRES ET PORTES EXTÉRIEURES

300 000 €

#### CITÉ SCOLAIRE À DIGOIN

RÉFECTION DES TERRASSES

2,15 M€

#### COLLÈGE JEAN-MOULIN À MARCIGNY

CRÉATION D'UNE VÊTURE POUR L'EXTERNAT ET ADMINISTRATION,  
RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE

2,67 M€

### RÉGION CHALONNAISE

#### COLLÈGE JEAN-VILAR À CHALON-SUR-SAÔNE

RÉFECTION ET REPROFILAGE DE LA COUR

150 000 €

RÉFECTION DES SANITAIRES ET DES VESTIAIRES DU GYMNASÉ

550 000 €

#### COLLÈGE JACQUES-PRÉVERT À CHALON-SUR-SAÔNE

RESTRUCTURATION DU PÔLE SCIENCES/TECHNOLOGIE ET MISE EN  
ACCESSIBILITÉ

3,05 M€

TRAVAUX DE GROS entretien

410 000 €

Restructuration partielle de l'internat

1,8 M€

#### Collège Camille-Chevalier à Chalon-sur-Saône

Restructuration 1er étage de l'internat

2,75 M€

#### Collège Louis-Pergaud à Couches

Réfection des réseaux EU/EV et EP et remplacement de la SSI

120 000 €

#### Collège Le petit Prétan à Givry

Réfection du sol du réfectoire

50 000 €

Changement des fenêtres et portes extérieures

550 000 €

#### Collège Pasteur à Saint-Rémy

Restructuration de l'externat

2,15 M€

#### Collège David-Niepce à Sennecey-le-Grand

MEC Paillasse salle de sciences

60 000 €

#### Collège Les trois rivières à Verdun-sur-le-Doubs

MEC Sanitaires et diverses

285 000 €

Changement des fenêtres et portes extérieures

300 000 €

#### Collège En Varandaine à Buxy

Mise en conformité électrique, chauffage et isolation

850 000 €

## DANS TOUS COLLÈGES

- Etude diagnostic sur la qualité de l'air dans les bâtiments

150 000 €

- Mise en sécurité des portails

940 000 €

- Installation de contrôles d'accès

3 M€

### Région mâconnaise

#### Collège Saint-Exupéry à Mâcon

Création d'une nouvelle entrée livraison

100 000 €

Changement des fenêtres et portes extérieures

660 000 €

#### Collège Pasteur à Mâcon

Mise en accessibilité des bâtiments et maîtrise de l'énergie

2,8 M€

#### Collège Schuman à Mâcon

Restructuration de la demi-pension

1,8 M€

#### Collège Louise-Michel à Chagny

Mise en conformité personnes à mobilité réduite

420 000 €

Mise en conformité thermique des logements

400 000 €

#### Collège Prud'hon à Cluny

Mise en conformité accessibilité

1,1M€

#### Collège Saint-Cyr à Matour

Changement des fenêtres et portes extérieures

420 000 €

Réfection des clôtures

150 000 €

#### Collège Victor-Hugo à Lugny

Extension de la vie scolaire

1 M€

#### Collège En Fleurette à Saint-Gengoux-le-National

Restructuration de l'externat

4,4 M€

#### Collège Condorcet La-Chapelle-de-Guinchay

Conformité électrique, changement chaudières, escaliers extérieurs, traitement du radon

300 000 €

### Communauté Le Creusot-Montceau

#### Collège La Croix Menée au Creusot

Réfection de la SSI

50 000 €

Mise en conformité des sanitaires + salle de conférence + traitement radon

610 000 €

#### Collège Centre au Creusot

Traitement du radon au rez-de-chaussée

120 000 €

Construction d'une salle d'évolution sportive

2,2 M€

#### Collège Jean-Moulin à Montceau-les-Mines

Changement des fenêtres et volets roulants du bâtiment B

185 000 €

Construction de la demi-pension et du réfectoire

2,3 M€

#### Collège Anne-Frank à Montchanin

Ravalement de façade de l'externat et changement des protections solaires

95 000 €

#### Collège Les Epontots à Montcenis

Installation d'un nouveau sol sportif dans le gymnase

65 000 €

### Bresse-Bourguignonne

#### Collège Les chênes rouges à Saint-Germain-du-Plain

Extension des salles de cours

2,1 M€

Réfection de la cour

250 000 €

#### Collège Olivier de la Marche à Saint-Martin-en-Bresse

Restructuration de la demi-pension

1,6 M€

#### Collège Pierre-Vaux à Pierre-de-Bresse

Création d'une vêtur

2,35 M€

# LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

## PRÈS DE 3M€ POUR SÉCURISER LES COLLÈGES

Depuis 2016, le Département engage d'importants investissements pour renforcer la sécurité des collèges. En 2019 et durant trois ans, il finalisera cette démarche de sécurisation par l'installation progressive d'un système de contrôle des bâtiments et des salles.

> **PHASE 1 - 2016** : mise en place des systèmes d'alerte pour l'évacuation et le confinement

Budget : 406 700 €

> **PHASE 2 - 2017 À 2019** : sécurisation des accès piétons des collèges grâce à des visiophones et des digicodes

Budget : 830 000 €

> **PHASE 3 - DE 2019 À 2021** : gestion du contrôle des accès aux bâtiments et à l'intérieur des salles - remplacement des multiples clés par des badges d'accès. Les études seront lancées en 2019 pour un déploiement des installations sur 3 ans.

Budget : 1 750 000 €.

### LA GESTION DES ACCÈS AUX BÂTIMENTS ET À L'INTÉRIEUR DES SALLES

Elle consiste à installer un système de contrôle d'accès des portes extérieures et intérieures dans les différents bâtiments des collèges.

**Objectifs** : permettre aux équipes de disposer d'un badge pouvant se substituer aux clés existantes, simplifier la gestion, obtenir une traçabilité des accès et avoir une grande souplesse dans la définition des autorisations d'accès.

> **2 établissements**, les collèges Camille-Chevalier et Jean-Vilar à Chalon-sur-Saône ont été retenus pour débiter.

> **3 à 4 collèges seront équipés d'ici à la fin 2019** dont le collège Jean-Mermoz de Chauffailles. Les autres seront désignés et programmés avec l'entreprise titulaire en septembre.

> **L'opération d'installation** de ce système devrait être terminée fin 2022.



Montant global des opérations de sécurisation :  
2 956 000 €

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

## L'AVENIR DE NOTRE DÉPARTEMENT !

Depuis la rentrée de septembre 2019, le Département de Saône-et-Loire a instauré un Conseil départemental des jeunes (CDJ). Cette nouvelle assemblée est animée par le Département et fonctionne sur le même modèle. Elle est un lieu de réflexion, de discussion et d'apprentissage de la citoyenneté. 38 collèges publics et privés ont répondu à l'appel du Département.

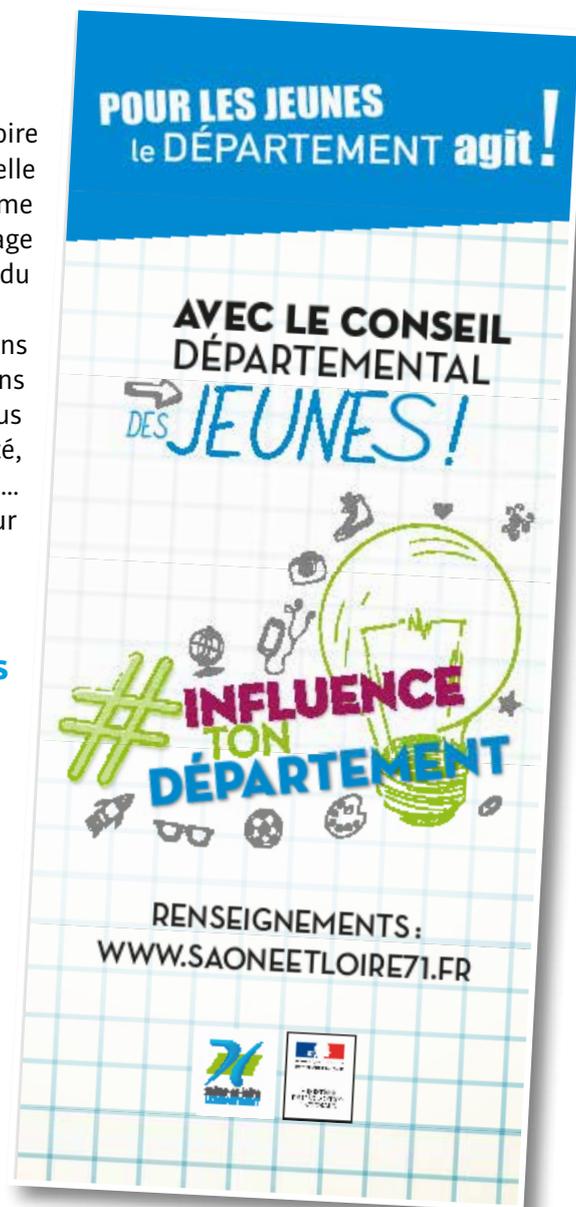
Deux élèves par collège ont été élus pour siéger lors de deux sessions plénières annuelles à l'hémicycle à Mâcon et lors de trois commissions annuelles dans un établissement de leur bassin de vie. Les jeunes élus travaillent sur différentes thématiques : citoyenneté, handicap, santé, alimentation, sport, nouvelles technologies, environnement, culture... et proposeront des projets concrets au printemps 2021 pour clore leur mandat.

Ils sont accompagnés par 2 conseillers départementaux.

**Budget : 60 000 € / an pour la prise en charge des collégiens et de leurs projets.**



**Sandrine Martinez,** championne paralympique de judo, est la marraine de coeur du Conseil départemental des Jeunes durant ces 2 années !



### Le Conseil départemental des jeunes :

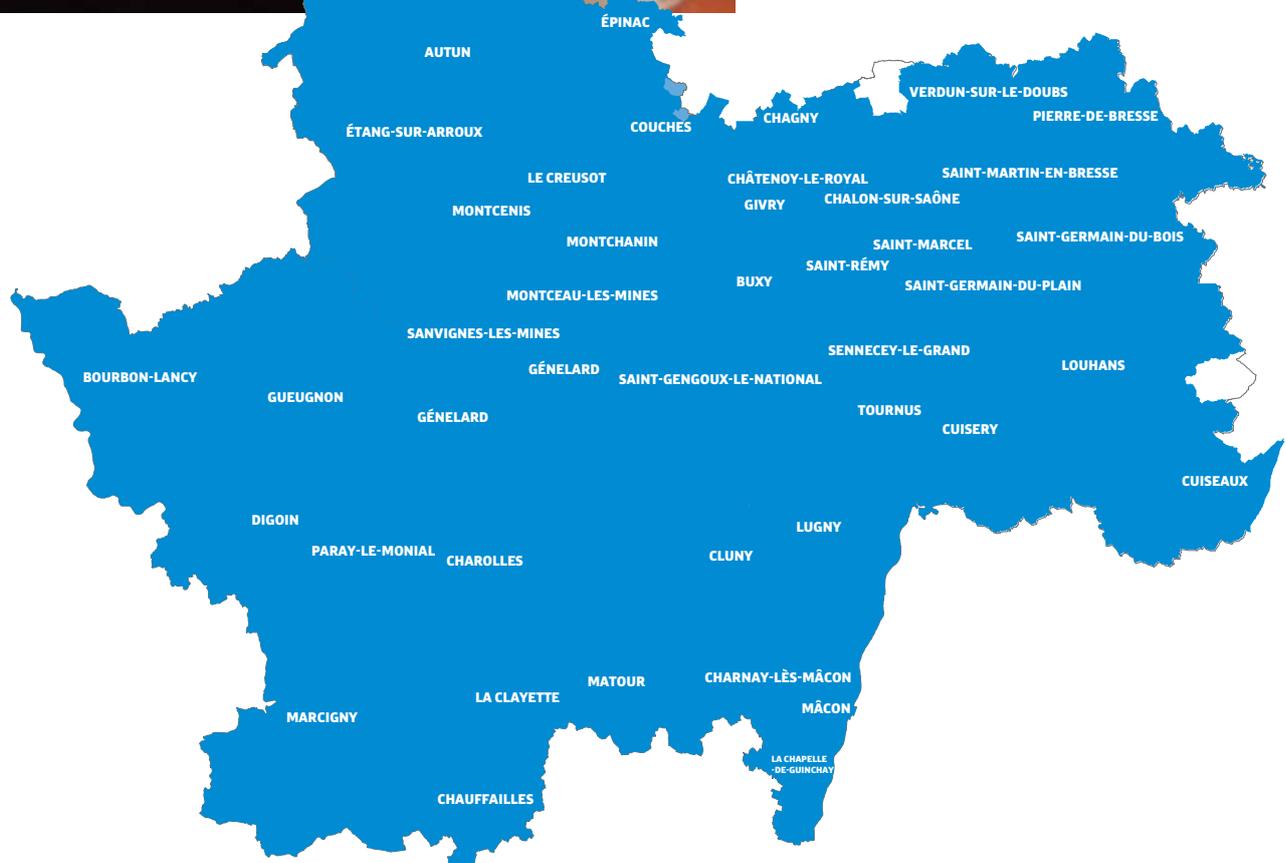
- 38 collèges inscrits
- 1 mandat de 2 ans (2019/2021)
- 2 élèves de 5ème ou 4ème par collège
- 76 élèves répartis dans 6 bassins de vie

# LE DÉPLOIEMENT DE L'ÉDUCATION DIGITALE DANS LES COLLÈGES



Le Département a été précurseur dans la mise en place du plan numérique national avec l'expérimentation des tablettes. Aujourd'hui, la Saône-et-Loire se situe dans les premiers départements pour la dotation de ces équipements.

Ces nouvelles pratiques pédagogiques qui développent des modes d'apprentissage plus collaboratifs et permettent un meilleur accompagnement des élèves.



## POUR LA RENTRÉE 2019-2020 :

• **9 200** TABLETTES NUMÉRIQUES DANS **52** COLLÈGES REPRÉSENTANT **22 000** COLLÉGIENS « CONNECTÉS ».

• **7** COLLÈGES ÉQUIPÉS EN MODE INDIVIDUEL (1 TABLETTE PAR COLLÉGIEN),

• **45** COLLÈGES ÉQUIPÉS EN MODE COLLECTIF (1 CHARIOT ET DES TABLETTES À DÉPLACER DANS LES CLASSES EN FONCTION DES BESOINS)

• **2375** NOUVELLES TABLETTES POUR CETTE RENTRÉE 2020

**INVESTISSEMENT : 1,5 MILLIONS D'EUROS PAR AN  
100% DE COLLÈGES PUBLICS ÉQUIPÉS  
À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020/2021**

## LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ENFANTS MALADES

Depuis 2016, des équipements de visioconférence et des robots de télé-présence permettent aux enfants empêchés d'aller à l'école, en raison de maladie ou de handicap, d'être présents en classe en temps réel. En lien avec les professionnels de santé et les familles, dans le cadre du projet éducatif des PEP71, le service d'assistance pédagogique à domicile (Sapad) met tout en œuvre pour maintenir le lien scolaire. Il dispose ainsi de quatre équipements de visio-conférence et de deux robots de téléprésence acquis par le Département. En fonction de la pathologie, l'installation peut être faite au domicile de l'élève ou en milieu hospitalier. Certains élèves fréquentent l'établissement par intermittence, en raison de soins réguliers. Afin que le dispositif puisse fonctionner, le Département assure l'installation du matériel réseau (bornes WIFI dédiées aux robots) ainsi que la configuration nécessaire.

**LE COÛT DE CES ACQUISITIONS : 7 700 €.**

### ACCÈS À INTERNET

L'accès à Internet constitue le vecteur essentiel pour l'introduction du numérique dans les établissements scolaires.

Le Département prend en charge directement les abonnements pour les accès à Internet de tous les collèves dans le cadre d'un marché avec Orange jusqu'en 2019. Le coût est de l'ordre de **60 000 €**.

#### La fibre optique se déploie aussi dans les collèges :

Le collège La Châtaigneraie à AUTUN  
Les collèges Camille-Chevalier, Jean-Vilar et Jacques-Prévert à CHALON-SUR-SAÔNE  
Le collège Louis-Pasteur à SAINT-REMY  
Les collèges Bréart et Saint-Exupéry à MÂCON

#### Raccordements à venir

Collège Pasteur à MÂCON  
Collège Jean-Moulin et Saint-Exupéry à MONTCEAU-LES-MINES  
Collège Centre au CREUSOT  
Collège Vivant-Denon à SAINT-MARCEL  
Collège Louis-Aragon à CHATENOUY-LE-ROYAL

## LA CLASSE CULTURELLE NUMÉRIQUE

En partenariat avec le Rectorat, le Département de Saône-et-Loire poursuit son expérimentation d'une classe culturelle numérique pour, d'une part, faciliter l'accès à la culture et d'autre part, favoriser l'émulation collective des élèves.



**BUDGET ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE  
INFRASTRUCTURES, POSTES INFORMATIQUES, CÂBLAGE : 553 500 €**

# RAPPROCHER LES COLLÉGIENS DU MONDE DE L'ENTREPRISE



## L'APPRENTISSAGE : LA VOIE DE LA RÉUSSITE

Le parcours du Bus de l'Apprentissage version 2020 a débuté le lundi 27 janvier au Collège Olivier de la Marche à Saint Martin en Bresse en présence des différents partenaires. Le bus de l'apprentissage a ensuite sillonné le département et parcouru plus de 2500 km durant 4 semaines.

Les acteurs principaux de l'apprentissage, en l'occurrence la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Délégation Saône-et-Loire et les Centres de Formation d'apprentis ont contribué à la réussite de ce parcours :

- > CMARBFC
- > CIFA JEAN LAMELOISE - MERCUREY
- > CFA BATIMENT - AUTUN
- > CFA DE L'AUTOMOBILE - MÂCON
- > CFA INDUSTRIEL - CHALON
- > COMPAGNONS DU DEVOIR – CHALON



### BUS DE L'APPRENTISSAGE

1275 personnes ont été rencontrées dans le cadre de ce parcours soit **63 CONTACTS PAR JOUR**

24 apprentis en 2019

50 apprentis en 2020

## 6 APPRENTIS DANS LES COLLÈGES DU DÉPARTEMENT



**6 apprentis, sur les 50 que compte dorénavant la collectivité départementale, seront formés dans nos collèges de Saône-et-Loire.**

Afin d'éviter autant que possible qu'à la crise sanitaire succède une crise économique et sociale, le Département a en effet souhaité compenser la diminution des offres d'apprentissage dans les entreprises et aider les jeunes qui doivent faire face à des difficultés grandissantes. Le Département a décidé de recruter 28 apprentis supplémentaires, soit un total de 50 jeunes en apprentissage au Département à la rentrée scolaire 2020/2021.

**8 apprentis poursuivent leur cursus entamé en 2019 et 2020** dont 3 cuisiniers (collèges BUXY, TOURNUS, J. Prévert à CHALON)

**Parmi les 42 autres postes d'apprentis :**

- > 28 jeunes ont été retenus
- > 14 sont en cours de recrutement

## LA PLATEFORME DE STAGES POUR LES ÉLÈVES DE 3<sup>ÈME</sup>

Depuis 2015, le Département de Saône-et-Loire met en place sur son site internet une plateforme de stages interactive pour les collégiens de 3<sup>ème</sup> effectuant des stages d'observation en milieu professionnel.

Cet outil collaboratif doit :

- > Faciliter l'accès à une offre de stages « découverte du milieu professionnel » pour des jeunes ne disposant pas de réseaux personnels et professionnels ;
- > Elargir le panel de découverte des métiers du Département, des collectivités locales et du secteur privé au-delà des réseaux familiaux.



# ACTIONS ÉDUCATIVES POUR LES COLLÉGIENS DE SAÔNE-ET-LOIRE

Le Département accompagne les établissements scolaires dans le développement de projets éducatifs, culturels ou sportifs qui ouvrent les collégiens sur le monde et les aident à grandir tout en mettant en valeur leurs créations. Réaliser des courts-métrages, créer un film sur tablette, découvrir la presse écrite, réfléchir à des questions scientifiques,... tels sont quelques-uns des projets éducatifs qui complètent les programmes officiels.

## FORUM DES MÉTIERS DU CINÉMA

Ce forum vise à promouvoir l'éducation à l'image par le biais de diffusion et de pratiques de la vidéo. Il s'appuie sur un réseau de salles de cinéma et sur la compétence des associations partenaires que sont Cinéressources71, Labozero et Labodanim pour faire découvrir aux élèves les techniques cinématographiques : rédaction de scénario, tournage, montage.



## L'EMPREINTE : QUE RESTE-T-IL DE L'ÂGE INDUSTRIEL EN SAÔNE-ET-LOIRE ?

Les Archives départementales mettent en place un projet d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves de 4<sup>ème</sup> autour du thème de l'empreinte de l'âge industriel en Saône-et-Loire depuis la Révolution française. Les élèves s'interrogeront, à partir d'un site industriel de leur choix, sur les composantes et les conséquences d'une révolution technologique. Ils s'appuieront sur les sources documentaires des Archives et des photographies aériennes contemporaines et travailleront avec une artiste photographe pour comprendre la relation image/industrie. Apprendre à construire une enquête, s'initier à la démarche scientifique, découvrir les Archives, exercer sa pratique artistiques sont quelques-uns des objectifs visés. 200 élèves issus de quatre établissements participeront à ce projet.

## LA SAÔNE-ET-LOIRE FAIT SA PRESSE



Cette opération, créée en 2005, est destinée à sensibiliser les jeunes à la presse écrite. Soutenue par le Département de Saône-et-Loire, elle est mise en place dans les collèges en partenariat avec le Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information) et le Journal de Saône-et-Loire. L'objectif est de familiariser les élèves avec les techniques de base du journalisme, de la photo et du dessin de presse mais également de leur faire prendre conscience de l'importance de la liberté de la presse et des difficultés que les professionnels peuvent rencontrer dans l'exercice de leur métier.

La presse et les médias d'informations, la photographie, le dessin de presse seront au programme de cette année.



## > LE SPORT

Dans le cadre de la mise en place des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), le Département qui finance les comités départementaux sportifs et les clubs, a aussi souhaité accompagner les collèves dans le développement d'actions éducatives dans les domaines « jeunesse et sport ».

### L'opération « Do you speak basket-ball »

L'objectif est de proposer à des collégiens de participer à des séances d'initiation « basket » encadrées et animées par des joueurs professionnels étrangers de l'Élan Chalon.

Les échanges ont lieu obligatoirement en anglais. Les classes participantes bénéficient d'une séance en cours d'éducation physique et d'une invitation à un match de l'Élan au Colisée à Chalon-sur-Saône ou dans le gymnase du club féminin Charnay Basket Bourgogne Sud (CBBS à Charnay-les-Mâcon).

### L'opération l'Élan chez vous et CBBS chez vous

Le dispositif permet à des clubs amateurs de basket-ball d'accueillir, le temps d'un entraînement, un joueur professionnel de l'Élan Chalon ou du CBBS. Le club est ensuite invité au Colisée pour assister à un match.

# TRANSPORT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP



Avec des objectifs nationaux de taux de scolarisation en milieu ordinaire, pour les enfants accompagnés en établissements spécialisés, porté à 50% d'ici à 2020 et à 80% en 2022, le Département de Saône-et-Loire, compétent en matière d'organisation du transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap, est amené à adapter et faire évoluer régulièrement ses modes de prise en charge, afin de prendre sa part dans l'atteinte de ces objectifs.

Il existe actuellement 3 types de prise en charge :

- L'orientation de l'élève ou de l'étudiant vers un service de transport en commun si une ligne existe et si le handicap de l'élève le permet, avec remboursement du titre de transport de l'élève et de son accompagnateur ;
- Le versement d'une indemnité kilométrique lorsque le transport de l'élève est assuré au moyen d'un véhicule personnel (parents, tuteur, famille d'accueil). Indemnité : 0.30 € du kilomètre ;
- La mise en place d'un transport adapté lorsque l'élève ou l'étudiant ne peut pas utiliser le service de transport en commun en raison de son handicap, ni être transporté au moyen d'un véhicule personnel. Le transport est assuré par des conducteurs formés au handicap, au moyen de véhicules légers adaptés (rampe d'accès, équipements spécifiques...).

- **254** circuits de transport adapté organisés par 11 entreprises et desservant 11 départements.
- **+3 M€** consacrés par le Département au transport scolaire des élèves en situation de handicap.

# PLUS DE PRODUITS LOCAUX DANS LES CANTINES ET MOINS DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



JE ME RÉGALE LOCAL !

## > BIEN MANGER DANS NOS RESTAURANTS SCOLAIRES

Le Département assure, grâce au travail de **4 000 professionnels de la restauration collective** dont 70 cuisiniers, la confection des repas des demi-pensionnaires. Les services de restauration des collèges publics de Saône-et-Loire organisent la confection d'environ 15 000 repas journaliers, soit plus de 2 millions de repas à l'année.

## LES CHIFFRES 2020

- 4 millions d'achats de denrées alimentaires pour plus de 2 millions de repas.
- Près de 15 000 demi-pensionnaires soit 70 % des effectifs.

## LA RÉNOVATION ET L'ÉQUIPEMENT MOBILIER DES RESTAURANTS SCOLAIRES

Le Département renforce ses actions en matière de travaux et d'équipement des collèges par des opérations d'extension, de restructuration, de réparation et d'entretien. Un investissement régulier permet de restructurer et moderniser les demi-pensions des collèges pour un montant d'environ 1,3 millions par an.



**BUDGET ANNUEL**  
**Achat de matériel**  
**pour les cuisines : 415 000 €**  
**Réparation et entretien : 100 000 €**

## > LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire menées dans les collèges ont conduit rapidement et systématiquement à la mise en place de démarches alternatives. La prise en charge à la fin du service des restes et des excédents de repas conduit quasi-automatiquement les équipes de cuisine à réfléchir au gaspillage alimentaire et à repenser naturellement leurs pratiques.

## > LA PLATEFORME AGRIOLOCAL

Depuis 2017, les collèges ont commandés 1228 produits pour 166 146 €.

- **69 ACHETEURS** adhèrent à Agrilocal71, dont **41 COLLÈGES** sur les 51 que compte le département (autres acheteurs = communes, écoles, lycées agricoles, Ehpad),
- **107 FOURNISSEURS** sont enregistrés,
- **780 PRODUITS** sont référencés.

Des incitations financières à l'utilisation de la plateforme Agrilocal ont été validées par l'Assemblée départementale du 20 décembre 2018. L'aide fournie à titre d'encouragement s'établit à hauteur de **50 %** pour les collèges ayant réalisé des commandes sur l'année scolaire 2018/2019. Il est prévu de proposer un rapport à la Commission permanente durant l'automne 2019 permettant le versement financier.